

Compagnie des Archers Mâconnais

Complexe sportif Tir à l'Arc – Salle Jean Burnichon – Rue Léo Lagrange 71000 Mâcon

Conseil d'administration du 24 avril 2023.

Début : 19H00 lieu : Compagnie des Archers Mâconnais Fin : 21h00

Présents :

Gérard CHAMPION : Président, Gilles GAINOT : Vice-Président, Nicole BERGHMANS Secrétaire , Jean-Paul BERGHMANS, Anne FOUILLOUX trésorière Gérard TARDY et Jean BURNICHON

Absent : Lionel MARQUIS (représenté par Gérard CHAMPION sur procuration transmise par courriel)

Cette réunion du Conseil d'Administration ne comporte d'un point à l'ordre du jour :

- Poursuite de la professionnalisation de la Cie et désignation de Camille DUFOUR candidat à ce poste.

Gérard CHAMPION présente le document intitulé « présentation emploi salarié et réponse à Anne »

Ce document indique par les tableaux financiers intégrés que l'effort demandé à la Cie est de 12636€ répartis sur 3 ans (période des aides ANS et FFTA) sans tenir compte d'apport de recettes suite stages divers et autres manifestations.

Gérard répond aux questions relatives à la possibilité de licenciement en cas de difficulté financière, aux possibilités de « revente » du temps du salarié à des structures extérieures ou pour des animations, à la ventilation de ses heures en cas d'absence notamment en période de vacances scolaires et expose le projet inclus dans la fiche de poste (cette fiche étant encore sujette à adaptation et a été soumise à l'avis / accord de Camille DUFOUR (candidat au poste.

Gérard donne le résultat du vote relatif à la question posée : « en cas de professionnalisation de la Compagnie nous envisageons d'embaucher Camille DUFOUR actuellement en formation DEJPS, êtes vous pour ou contre.

A cette question 60 votes ont été exprimés, soit 58% des personnes consultées :

- Oui 43 voix (soit 77%)
- Non 13 voix (soit 13%)
- Ne se prononce pas 4

Il est demandé de voter sur l'engagement de la professionnalisation de la Compagnie :

- Contre 4
- Pour 4

A l'issue de ce vote, la secrétaire Nicole BERGHMANS, la trésorière Anne FOUILLOUX et Jean-Paul BERGHMANS donnent leurs démissions à effet immédiat étant en opposition à ce projet.

Le président reçoit les lettres et les signe en en prenant acte.

Les démarches seront faites pour acter de cette situation auprès des instances fédérales et municipales

Le Président
Gérard Champion